

## DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE 2025/2026

Autre école de Vaucresson

Vaucresson->HC

**Demande de dérogation pour l'enfant :** \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_

**Nom et prénom du responsable 1 :**  Père  Mère \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**Nom et prénom du responsable 2 :**  Père  Mère \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ecole fréquentée actuellement (2024/2025) : \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_

Ecole dont devrait dépendre l'enfant (2025/2026) : \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_

Ecole souhaitée (2025/2026) : \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_

Autres enfants de la famille :

Prénom des enfants	Date de naissance	Etablissement fréquenté à la <b>prochaine rentrée</b> scolaire	Classe

**Motif de la demande de dérogation :** \_\_\_\_\_

Regroupement de fratrie (frère(s), sœur(s) scolarisé(s) en 2024/2025 et encore présent(s) dans l'école en 2025/2026)

Continuité de groupe scolaire

Santé de l'enfant (joindre un certificat médical)

Autre : \_\_\_\_\_

Nom et adresse de l'employeur du responsable 1 : \_\_\_\_\_

Nom et adresse de l'employeur du responsable 2 : \_\_\_\_\_

Fait à Vaucresson, le \_\_\_\_\_ Signature des Parents :

*Ce présent formulaire est à présenter par les parents, au directeur(trice) de l'école du secteur et au directeur(trice) de l'école demandée, pour avis puis à retourner en mairie de Vaucresson au Service des Affaires Scolaires, qui transmettra à la mairie de la ville d'accueil demandée.*

*Jusqu'à la décision de la Commission de dérogation, l'enfant sera préinscrit dans son école de secteur. En cas de refus de la demande de dérogation, l'enfant sera automatiquement inscrit dans son école de secteur.*

Avis du Chef d'Etablissement de l'école dont relève l'enfant :

Date : \_\_\_\_\_

<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	Cachet et Signature :

Avis du Chef d'Etablissement de l'école demandée :

Date : \_\_\_\_\_

<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	Cachet et Signature :

Avis du Maire de la Commune de Résidence :

Date : \_\_\_\_\_

<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	Cachet et Signature :
<input type="checkbox"/> avec prise en charge des frais d'écolage		
<input type="checkbox"/> sans prise en charge des frais d'écolage		
<input type="checkbox"/> accord de réciprocité		

Avis du Maire de la Commune d'Accueil :

Date : \_\_\_\_\_

<input type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable	Cachet et Signature :
<input type="checkbox"/> avec prise en charge des frais d'écolage		
<input type="checkbox"/> sans prise en charge des frais d'écolage		
<input type="checkbox"/> accord de réciprocité		

**IMPORTANT :** Pour les non vaucressonais, si votre demande de dérogation a été acceptée, vous ne pourrez toutefois pas bénéficier de réduction de tarif de la part de la Commune de Vaucresson, pour les services périscolaires (restauration scolaire, centres de loisirs, classes de découvertes, ramassage scolaire, garderie).

En cas de difficultés financières, il vous appartiendra de faire une demande auprès de votre commune de résidence.

Les centres de loisirs, ayant des places limitées, sont réservés en priorité aux vaucressonais. Les non vaucressonais seront notés sur liste d'attente.

**Information relative à l'utilisation des données à caractère personnel (RGPD) :**

Les informations recueillies obligatoires dans le présent dossier d'inscription scolaire feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions. Peuvent être destinataires des données dans la limite de leurs attributions respectives, le maire, les élus ayant reçu une délégation en ce sens et les agents municipaux en charge des affaires scolaires ou de services disposant de compétences déléguées en la matière de la commune de résidence de l'enfant et de la commune où est scolarisé l'enfant, les directeurs d'établissement scolaire pour ce qui concerne les élèves affectés dans leur établissement, l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) 1er degré chargé de circonscription, pour ce qui concerne les seuls élèves scolarisés dans la circonscription dont il a la charge ; le recteur d'académie ou le directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) agissant sur délégation du recteur, le président du conseil départemental ou les agents disposant de compétences déléguées en la matière, dans le seul cadre de sa mission d'organisation des consultations et des actions de prévention médico-sociale en faveur des enfants de moins de six ans ainsi que l'établissement d'un bilan de santé pour les enfants âgés de trois à quatre ans, notamment en école maternelle.

**Durée de conservation des données :**

Elle ne pourra excéder la période de scolarisation de l'élève dans une école de la commune.

**Droits de la personne et consentement :**

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit d'opposition que vous pourrez exercer à tout moment en vous adressant à Mr Fortunato Guarino, Délégué à la Protection des Données de la ville de Vaucresson: [dpo@mairie-vaucresson.fr](mailto:dpo@mairie-vaucresson.fr). Le consentement exprès lié aux conditions d'usage des informations à l'inscription scolaire pourra être retiré à tout moment.

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au RGPD ci-dessus et donner mon consentement.